



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

sur le projet de la 10ème modification du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 17/188 en date du 24 Octobre 2017, le Maire de **BOULOC** a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°10 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les principales caractéristiques de ce projet de modification consistent à lever le périmètre de projet institué au titre de l'article L 151-41 5^{ème} alinéa (ancien article L 123-2-a) du Code de l'Urbanisme sur les parcelles comprises entre l'école maternelle et la route de Fronton. Il s'agit également de traduire le projet d'aménagement global défini pour le centre-bourg dans les différentes pièces réglementaires du dossier (règlement, plan de zonage, orientations d'aménagement) pour assurer la mise en œuvre des objectifs retenus par la commune, et actualiser les différentes pièces du dossier de P.L.U. en vigueur concernées ;

A cet effet, Monsieur Jean-Marie ALVERNHE, cadre du groupe La Poste en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif.

L'enquête se déroulera à la mairie de **BOULOC** du **lundi 20 Novembre 2017 à 9h au mercredi 20 Décembre 2017 à 17h**, aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et pourra faire part de ses observations soit en les consignant sur le registre d'enquête, soit en les adressant par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Bouloc, 55 rue Jean Jaurès BP2 – 31620 BOULOC, soit par voie électronique à l'adresse suivante enquete-modification-plu@mairie-bouloc.fr au nom du commissaire enquêteur. Dans tous les cas, les observations devront indiquer la mention « enquête publique de la modification n°10 du Plan Local d'Urbanisme ».

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leur frais.

Le dossier du projet de modification sera mis en ligne pendant toute la durée de l'enquête publique et sera consultable pendant cette même durée sur le site internet de la commune (www.mairie-bouloc.fr, rubrique « Urbanisme et PLU »). Un accès gratuit au dossier sera également garanti sur un poste informatique dans la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de **BOULOC** le lundi 20 Novembre 2017 de 9h à 12h, le jeudi 7 Décembre 2017 de 15h à 19h, le vendredi 15 Décembre 2017 de 15h à 18h, le mercredi 20 Décembre 2017 de 14h à 17h.

Son rapport et ses conclusions, transmis au Maire seront tenus à la disposition du public à la mairie de **BOULOC** pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ces documents seront également rendus publics par voie dématérialisée sur le site internet de la commune et dans la mairie sur support papier et sur un poste informatique.

Des informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site internet de la commune (www.mairie-bouloc.fr), pendant la durée de l'enquête publique.

Le Maire,
Ghislaine CABES

